

Réunion du 31 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Claude FROEHL, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur André KLEIN-MOSSER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

**N° CG/2011/2 - Administration générale - 5
Constitution des commissions du Conseil Général**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général décide :

- de maintenir la dénomination des huit commissions suivantes existant avant le renouvellement partiel du Conseil Général : finances et affaires générales ; agriculture ; coopération transfrontalière et décentralisée ; culture, patrimoine et mémoire ; économie, emploi et tourisme ; sports ; jeunesse

- de modifier comme suit la dénomination des commissions ci-après :

. la commission de l'action sociale devient la commission des solidarités

. la commission du développement des territoires urbains et ruraux devient la commission du développement des territoires

. la commission de l'environnement devient la commission de l'environnement et des milieux naturels

. la commission des équipements et de l'aménagement du territoire devient la commission des équipements et de l'aménagement durable

- de transformer la commission déléguée aux transports, aux infrastructures et aux voies de communication, en commission des projets routiers.

Il désigne par ailleurs les membres de ces treize commissions, conformément aux listes annexées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110331-55462-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 08/04/11